



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES

56e SESSION SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DES PERSONNES MIGRANTES PAR LES ÉTATS DU MAGHREB, L'UNION EUROPÉENNE ET PLUSIEURS DE SES ÉTATS MEMBRES

Palerme, Cantieri Culturali alla Zisa, 23–25 octobre 2025

Jeudi 23 octobre - Ouverture officielle

De 17h à 19h30/ 20h

Horaire	Session	Agenda	Intervenant.e
17h – 17h15	Ouverture	Mot d'ouverture	Organisations porteuses de l'Acte d'accusation : Forum Social Maghrébin – Kamal Lahbib
17h15 – 17h30	Ouverture	Mot d'ouverture Présentation des juges	Secrétaire Général du TPP - Gianni Tognoni
17h30 – 18h30	Ouverture	Présentation du contexte	Fulvio Vassallo Paleologo – Avocat, membre fondateur de la Clinique juridique pour les droits humains (CLEDU) de l'Université de Palerme et Vice-président d'ADIF (Associazione Diritti e Frontiere). (Intervention en langue IT) « Crimes systémiques contre les personnes migrantes : « quelle juridiction ? » Duccio Facchini – Journaliste, écrivain et directeur du mensuel Altreconomia. (Intervention en langue IT) « Invisibilisation des corps. Quand les frontières deviennent un secret d'État. »
18h30 – 19h30	Ouverture	Présentation de l'Acte d'accusation	Maître Brahim Belghith (intervention en langue FR) – Avocat (barreau tunisien et français), rédacteur en chef de la revue juridique libyenne <i>Mawazin</i> . Conseiller en droits de l'homme pour l'Association libyenne « Justice pour Tous » (Adala for All – AFA) et pour le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT)



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES

56e SESSION SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DES PERSONNES MIGRANTES PAR LES ÉTATS DU MAGHREB, L'UNION EUROPÉENNE ET PLUSIEURS DE SES ÉTATS MEMBRES

Palerme, Cantieri Culturali alla Zisa, 23–25 octobre 2025

Vendredi 24 octobre – Session I & II
De 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 16h15

Horaire	Session	Agenda	Intervenant.e
9h – 10h45	Session I	Détentions arbitraires, torture et traitements inhumains Focus : non-assistance et naufrages évitables	TPP : ouverture Expert.es : - Tarek Lamloom - Chercheur-militant en droits humains - Cofondateur du Forum Afrique–Europe pour la lutte contre la traite des êtres humains en Libye. 15mn (intervention en langue AR) - Chiara Denaro - Sociologue et travailleuse sociale, chargée de cours dans le cursus de Services sociaux du Département Culture et Société de l'Université de Palerme. Membre de l'ASGI et du réseau transnational WatchTheMed Alarm Phone. 15mn (intervention en langue IT)



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES

56e SESSION SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DES PERSONNES MIGRANTES PAR LES ÉTATS DU MAGHREB, L'UNION EUROPÉENNE ET PLUSIEURS DE SES ÉTATS MEMBRES

Palerme, Cantieri Culturali alla Zisa, 23–25 octobre 2025

Vendredi 24 octobre – Session I & II
De 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 16h15

		Détentions arbitraires, torture et traitements inhumains Focus : non-assistance et naufrages évitables	Témoins : T1. Pato (langue FR, enregistrement vidéo - 10mn) T2. Christian Agbor (langue EN, présentiel, 20mn) T3. Lucile Guenier (Représentante de SOS Méditerranée) (langue FR, présentiel, 20mn + diffusion vidéo de l'attaque de Ocean Viking Avocat-e de l'accusation Maître Anna Brambilla - Avocate, spécialisée en droit de l'immigration et de l'asile. Elle est membre de l'Association pour les études juridiques sur l'immigration (ASGI). (intervention en langue IT)
10h45 – 11h00	Session I	Détentions arbitraires, torture et traitements inhumains Focus : non-assistance et naufrages évitables ➤ Questions du jury	
11h00 – 11h30	Pause-café		



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES

56e SESSION SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DES PERSONNES MIGRANTES PAR LES ÉTATS DU MAGHREB, L'UNION EUROPÉENNE ET PLUSIEURS DE SES ÉTATS MEMBRES

Palerme, Cantieri Culturali alla Zisa, 23–25 octobre 2025

Vendredi 24 octobre – Session I & II
De 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 16h15

11h30– 12h00	Session II	Discriminations systémiques et criminalisation raciste Focus : criminalisation de la solidarité	Experts : - Zouheir Ben Jannet – Sociologue, Professeur de l'enseignement supérieur et membre du laboratoire de recherche ECUMUS à l'Université de Sfax (Tunisie) (Tunisie). 30 mn (intervention en langue FR)
12h00 – 12h45	Session II	Discriminations systémiques et criminalisation raciste Focus : criminalisation de la solidarité ➤ Témoignages (partie 1)	Témoins (partie 1) : T0. Diffusion de vidéos en langue FR (Sfax, 2023, 15 mn) T1. G (langue AR, en ligne, 10 mn) T2. C.B (langue AR enregistrement, 10 mn)
12h45 – 13h00	Session II	Discriminations systémiques et criminalisation raciste Focus : criminalisation de la solidarité ➤ Questions du jury aux témoins	Juges et témoins (partie 1)
13h00-15h00	Déjeuner		



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES

56e SESSION SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DES PERSONNES MIGRANTES PAR LES ÉTATS DU MAGHREB, L'UNION EUROPÉENNE ET PLUSIEURS DE SES ÉTATS MEMBRES

Palerme, Cantieri Culturali alla Zisa, 23–25 octobre 2025

Vendredi 24 octobre – Session I & II
De 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 16h15

15h00 – 15h45	Session II	Discriminations systémiques et criminalisation raciste Focus : criminalisation de la solidarité ➤ Témoignages (partie 2)	Témoins (partie 2) : T3. L (10 mn langue FR, en ligne) T4. F (10 mn langue FR présentiel) T5. E (langue FR, enregistrement vidéo - 8mn) Avocats de l'accusation : Maître Zakaria Benlahrech – Avocat, dirige la Fondation pour la Promotion des Droits (FPRA) et Auteur d'analyses et d'études sur les politiques migratoires et la protection des personnes déplacées. (intervention en langue FR)
15h45 – 16h00	Session II	Discriminations systémiques et criminalisation raciste Focus : criminalisation de la solidarité ➤ Questions du jury aux témoins	Juges et témoins (partie 2)
16h00 – 16h15	Session II	Annonce des sessions du lendemain	



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES

56e SESSION SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DES PERSONNES MIGRANTES PAR LES ÉTATS DU MAGHREB, L'UNION EUROPÉENNE ET PLUSIEURS DE SES ÉTATS MEMBRES

Palerme, Cantieri Culturali alla Zisa, 23–25 octobre 2025

Samedi 25 octobre – Session II (continuité) et III
De 9h à 13h30

Horaire	Session	Agenda	Intervenant.e
9h00 – 09h45	Session III	Externalisation des frontières et délégation illégale de fonctions régaliennes Focus : principe de non-refoulement + Criminalisation de la solidarité en mer	Expert.es : - Nour Khalil - Défenseur égyptien des droits humains, journaliste, cofondateur et directeur exécutif de la Refugees Platform in Egypt (RPE) 15 mn (intervention en langue EN) - Alessandra Sciurba - Coordinatrice de la Clinique Juridique Migrations et Droits de l'université de Palerme et Professeure associée de philosophie du droit à l'Université de Palerme. 15 mn (intervention en langue IT) - Mohamed Charef –Docteur en Géographie de l'Aménagement de l'Université de Poitiers et Docteur en Sciences de l'Université Libre de Bruxelles. Professeur de géographie à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr d'Agadir. Directeur de Observatoire Régional des Migrations, Espaces et Sociétés (ORMES) 15 mn en ligne, (intervention en langue FR)



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES

56e SESSION SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DES PERSONNES MIGRANTES PAR LES ÉTATS DU MAGHREB, L'UNION EUROPÉENNE ET PLUSIEURS DE SES ÉTATS MEMBRES

Palerme, Cantieri Culturali alla Zisa, 23–25 octobre 2025

Samedi 25 octobre – Session II (continuité) et III

De 9h à 13h30

09h45 – 10h45	Session III	Externalisation des frontières et délégation illégale de fonctions régaliennes Focus : principe de non-refoulement + Criminalisation de la solidarité en mer ➤ Témoignages	Témoins : T0. Vidéos 7 mn (drame de Melilla) T1. S (10 mn, langue FR, présentiel) T2. R (10 mn, langue FR, présentiel) T3. E (10 mn langue, FR, présentiel) Avocat-e de l'accusation Maître Zakaria Benlahrech – Avocat, dirige la Fondation pour la Promotion des Droits (FPRA) et Auteur d'analyses et d'études sur les politiques migratoires et la protection des personnes déplacées. (intervention en langue FR) Maître Anna Brambilla - Avocate, spécialisée en droit de l'immigration et de l'asile. Elle est membre de l'Association pour les études juridiques sur l'immigration (ASGI). (intervention en langue IT)
10h45 – 11h00	Session III	Externalisation des frontières et délégation illégale de fonctions régaliennes Focus : principe de non-refoulement refoulement + Criminalisation de la solidarité en mer ➤ Questions du jury aux témoins	Juges et témoins
11h00 – 11h30	Pause-café		



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES

56e SESSION SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DES PERSONNES MIGRANTES PAR LES ÉTATS DU MAGHREB, L'UNION EUROPÉENNE ET PLUSIEURS DE SES ÉTATS MEMBRES

Palerme, Cantieri Culturali alla Zisa, 23–25 octobre 2025

**Samedi 25 octobre – Session II (continuité) et III
De 9h à 13h30**

11h30-12h00	Session III	Plaidoiries des avocats de la défense	Plaidoiries des avocat-es de la défense
12h00-13h00	Session III	Externalisation des frontières et délégation illégale de fonctions régaliennes Focus : principe de non-refoulement	Plaidoiries des avocat-es de l'accusation

**Samedi 25 octobre 19h à 20h
Déclaration préliminaire du jury et clôture officielle**

Horaire	Session	Agenda	Intervenant.e
19h00 - 20h00	Session de clôture	Déclaration préliminaire des membres du jury	Juges